

CONSEIL MUNICIPAL
Du
Mercredi 07 AVRIL 2021

COMPTE RENDU

Ouverture de séance à : 18h35

Étaient présents : Mesdames ANDRE, BENZERROUK, SAMSON et SMEECKAERT
Messieurs LEDOUBLE, LEROY. D, PRATTICO, OURS PRISBIL,
SALOMON et YVANOFF.

Étaient Absents excusés : Mme Nicole CHABRE, Mme Rose-Marie GIANNONE, Mme Erika
JOLY, Mr Alexandre GODARD et Mr Xavier LEROY

Secrétaire de séance : Mme BENZERROUK Myriam

Pouvoir : Mme JOLY à Mme BENZERROUK

1. Approbation du Conseil Municipal du 03 février 2021

Le Maire demande si le Compte Rendu du 03 Février 2021 appelle des réserves aux conseillers présents lors de ce Conseil Municipal.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 03 février 2021 est approuvé à l'unanimité par les conseillers municipaux présents à ce Conseil.

2. Ile de Loisirs : Participation communale carte famille

Le Maire informe le Conseil Municipal que le prix de la carte famille 2021 de L'île de Loisirs est passée de 55 € à 75 €. Afin de maintenir un accès privilégié au Moussois, la part familiale est maintenue à 30 €.

3. Affectation de la subvention voirie communale 2020/2022 du Département des Yvelines à GPSEO

Le courrier du Département des Yvelines du 10 mars 2021 propose de faire bénéficier pour tout ou partie de la subvention voirie 2020-2022 affectée à la commune à la communauté urbaine GPSEO qui exerce la compétence voirie notamment la partie travaux routiers sur la voirie privée de la commune(chemins ruraux).

Le conseil municipal décide de céder sa part de subvention pour la totalité à la communauté urbaine GPSEO

4. Désignation d'un référent bois et forêt au sein du conseil municipal

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de la REGION Ile-de-France de constituer un réseau de référents élus Bois-Forêt.

Il explique que ce projet est porté par la Fédération Nationale des communes forestières qui propose de choisir au sein du Conseil Municipal un référent Bois-Forêt.

Le conseil municipal **PROPOSE** Mr Laurent YVANOFF référent titulaire.

5. La Seine en Partage : demande d'adhésion

Le maire informe le Conseil municipal de la demande d'adhésion à l'Association la « Seine en Partage et ses affluents » pour l'année 2021. Il explique les actions menées par l'association la « Seine en Partage » notamment pour l'opération annuelle de la commune « Berges Saines ». Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer à cette association.

6. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Monsieur OURS PRISBIL présente les dépenses et recettes de l'exercice 2020 et avant de voter, Monsieur le Maire se retire.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mr Jean-Louis SALOMON, Délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Gérard OURS PRISBIL, Maire

Lui donne acte de la présentation du Compte administratif, qui présente le résultat suivant :

	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	345 260.26 €	387 208.88 €
INVESTISSEMENTS	36 517.44 €	176 275.31 €

Le Compte administratif 2020 est ADOPTE à l'unanimité.

7. COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2020 dressé par le Receveur,

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal ADOPTE le compte de gestion 2020 à l'unanimité.

8. AFFECTATION DU RESULTAT 2020

Après avoir approuvé le compte administratif 2020 ainsi que le compte de gestion du receveur 2020 ,Le Maire propose l'affectation du résultat suivante :

- Compte 001 : + 66 471.03 €
- Compte 002 : + 473 196.47 €

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

9. VOTE DU TAUX DES DEUX TAXES 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'augmenter de 1.015% les taux d'imposition pour l'année 2021 soit :

- Taxe sur le foncier bâti : 20.59 % (Part communale + part Départementale)
- Taxe sur le foncier non bâti : 37.96 %

10. BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte par chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement, le Budget Primitif de l'exercice 2021 équilibré comme suit :

En section de fonctionnement :

- Recettes 799 703.47 €
- Dépenses 799 703.47 €

En section d'investissement :

- Recettes 708 266.00 € (dont excédent reporté 66 471.03€)
- Dépenses 708 266.00 €

11. Demande de subventions des associations 2021

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de subventions qui ont été présentées par diverses associations pour 2021. Le montant total prévu au budget 2021 étant de 8000,00 €.

Demande de l'association	Montant attribué 2021
RESTO DU COEUR	300 €
COMITE DES FETES	2 000 € + 360,06 €
SECOURS CATHOLIQUE	300 €
CFAIE	140 €
ANACROUSE	300 €
TOTAL	3 400,06 €

Le Conseil Municipal ADOpte à la majorité les demandes de subventions proposées dans le tableau.

Mr Salomon et Mme Samson s'abstiennent.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le maire informe que la procédure pour le marché de Maitrise d'œuvre du Contrat rural est lancée
- Le nombre et l'implantation des bancs seront arrêtés prochainement
- Prévoir de rappeler dans « Le Moussois » l'obligation d'afficher les autorisations d'urbanisme par les propriétaires
- Point sur les travaux du clocher troglodyte
- Concertation à faire pour le remisage des poubelles « Grande rue » avec les usagers

Clôture de séance à : 21h30

Fait à Mousseaux-sur-Seine le 09/04/2021

Le Maire,
Gérard OURS PRISBIL